


SAMEDI 07	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE Bernadette Hamel-Montminy de Doraine Lecompte	
DIMANCHE 08	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Parents défunts Cantin-Champoux de M.Mme Ovila Cantin	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Élisabeth Bérubé des Parents et Amis	
		Léandre Beaupré de Lucille Perreault	


LUNDI 09 19 h 00 **ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA**
Stéphane Blouin de son père Michel

MARDI 10 8 h 30 **ÉGLISE STE-ANNE**
Lucia Savard de la Succession

MERCREDI 11 19 h 00 **ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA**
Rollande Villeneuve-Lamothe de France Thorn

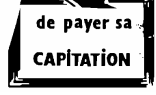

JEUDI 12 8 h 30 **ÉGLISE STE-ANNE**
Pour les paroissiens(siennes) de St-Martin - Claude Lessard, ptre
9 h 00 à 21 h 00 Adoration

VENDREDI 13 19 h 00 **ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA**
M.Mme Aimé Savard de la Succession

SAMEDI 14	16 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Mariage Stéphane Giraldeau et Josée Lalancette (Eucharistie)	
	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE France Roberge de sa mère Huguette Baker	
DIMANCHE 15	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Léo Drouin de la Famille	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Aurore Beaulieu des Parents et Amis	



COMMUNIQUÉS

CAMPAGNE DE CAPITATION AU 01 juillet 2007

Montant de la capitation		(Cumulatif 2007)
Contribution volontaire provenant de la capitation+ part à Dieu	de payer sa	57,894.00\$
Dons provenant de la capitation	CAPITATION	7,620.00\$
Quêtes dominicales provenant de la capitation		8,062.39\$
Virements de janvier à juillet 2007		4,296.00\$
Post-daté		6,715.50\$
		2,300.00\$

NOMBRE DE DEMEURES QUI ONT CONTRIBUÉ :879 Grand-Total : **86,887.89\$**
% de participation sur 9,138 demeures **9.62%**

VOS OFFRANDES

Quêtes régulières :	Pour les 23 et 24 juin		805.61\$	(Cumulatif 2007)
	Pour les 30 et 01 juillet		à venir	28,399.60\$
Quête réparations :	Pour les 23 et 24 juin		136.08\$	
	Pour les 30 et 01 juillet		à venir	3,379.28\$

BAPTISÉS ET ACCUEILLIS DANS LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

(Samedi le 07 juillet 2007)

- CHARLES**, fils de Martin Baillargeon et Catherine Bergeron
- MATHIS**, fils de Frédérick Doyon et Marilyn Baillargeon
- SARAH-MAUDE**, fille de Jean-François Bédard et Catherine Bergeron
- DAVID**, fils de Marc Bélanger et Nathalie Julien

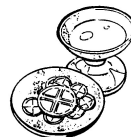
(Dimanche le 08 juillet 2007)

- WILLIAM**, fils de Frédéric Ouellet et Annie Richard,
- AURÉLIE**, fille de Jean-Yves Masson et Isabelle Brodeur
- CHARLOTTE**, fille de Emmanuel Girard et Isabelle Nadeau
- XAVIER**, fils de Sébastien Asselin et Marie-Ève Naud
- MATTHIS**, fils de Bruno St-Jacques et Lucie St-Pierre
- NOÉMIE**, Carl Descarreaux et Marie Grégoire



L'EUCHARISTIE, DON DE DIEU
POUR LA VIE DU MONDE

(article n. 6)



"La participation au repas du Seigneur devient alors une expérience profonde d'Alliance et un signe d'appartenance à la communauté missionnaire des disciples du Seigneur. La véritable identité d'un disciple du Seigneur ressuscité se fonde sur le don gratuit de Dieu reçu dans l'Eucharistie et partagé avec toute l'humanité à laquelle il est destiné. D'où une présence chrétienne au monde nourrie de la communion au corps du Christ et à l'Esprit qui fait toutes choses nouvelles. La foi en Dieu Amour appelle les membres du corps du Christ à servir leurs frères et soeurs humains sans les juger ni les condamner. Par le témoignage d'un amour reçu et partagé, l'Eucharistie invite à glorifier Dieu, à accueillir la vie, à respecter la dignité humaine et à travailler à la transformation de l'existence."

(Le cardinal Marc Ouellet dans Liturgie, foi et culture.)



QUÉBEC 2008: GRANDE MISSION EUCHARISTIQUE



(Lettre pastorale sur le renouvellement du culte de la Sainte Eucharistie, de Monsieur le Cardinal Marc Ouellet, transmise le mercredi 6 juin 2007) (Troisième partie d'une série de sept)

QUÉBEC 2008: RELAIS DU GRAND MOUVEMENT EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

La grande montée eucharistique de Québec s'inscrit donc dans le mouvement eucharistique international au sein d'un monde globalisé. Elle se profile comme une étape d'approfondissement du *mystère* eucharistique, à la lumière de l'exhortation postsynodale *Sacrement de l'amour* et du document théologique de base du Congrès qui prend comme thème principal le "don de Dieu". La Sainte Eucharistie est le don de Dieu par excellence, *don de Dieu pour la vie du monde*. Ce don suppose la foi comme accueil, et l'Église comme partenaire d'alliance dans cette offrande que Dieu fait de lui-même au monde. Les auditoires d'évêques, de prêtres, de diacres et de fidèles auxquels j'ai exposé ce thème, au Canada et à l'étranger, ont accueilli positivement ce message eucharistique.

Je souligne la réponse enthousiaste des jeunes lors des montées-jeunesse de mai 2006 et 2007. Ces jeunes traduisent l'espérance de leur génération d'accéder à la connaissance de la culture eucharistique dont témoignent nos saints et nos églises, mais dont ils sont malheureusement privés, faute d'éducation chrétienne appropriée. À leur demande, un objet symbolique béni par Benoît XVI, *l'Arche de la Nouvelle Alliance*, parcourt le pays et suscite beaucoup d'intérêt pour un approfondissement du mystère eucharistique.

L'appel est donc lancé: entrons dans le mouvement de prière et d'adoration; à l'Eucharistie dominicale, allons fidèlement à la rencontre du Christ ressuscité; demandons la grâce de mieux reconnaître sa présence et de mieux répondre en son nom aux besoins d'amour et d'espérance de notre monde. (p. 3)

ÉTAT DE LA QUESTION DE LA VENTE DU TERRAIN DU PRESBYTÈRE SAINTE-ANNE



(Première partie d'une série de trois)

1- Première offre d'achat: 15 décembre 2005:

Acquisition d'un terrain d'environ **3,115 m²** ($3,115 \text{ m}^2 \times 10.7649 \text{ pi}^2 = 33,568.76 \text{ pi}^2$), à "114,000\$: ce montant inclut la TPS et la TVQ si elles sont applicables."

Ce terrain était situé sur le lot 2,150,370 à l'emplacement du presbytère, du garage et de la pelouse l'entourant. Action-Habitation demanda de renoncer à cette offre d'achat, la Ville n'acceptant pas l'emplacement d'une résidence à proximité d'une maison qui aurait été enclavée entre deux édifices à logements.

2- Deuxième offre d'achat: 3 juillet 2006:

Acquisition d'un terrain d'environ **2,852 m²** ($2,852 \text{ m}^2 \times 10.7649 = 30,701.494 \text{ pi}^2$) "Le prix offert par l'acheteur est de 104,000\$ plus taxes."

Ce terrain était situé sur le lot 2, 150,370 à l'emplacement du stationnement devant le presbytère et couvrant une partie de la pelouse avant du presbytère et de l'emplacement du presbytère lui-même.

3- Changements demandés à l'offre d'achat du 3 juillet 2006:

a) prix offert pour l'achat du terrain:

Action-Habitation demanda un changement aux conditions d'achat à l'hiver 2007 (lors de l'assemblée de la fabrique du 1er mars 2007): la découverte de sol contaminé à l'emplacement d'un ancien presbytère (aux abords du boulevard Pie XI et de la rue Montolieu) justifiait que l'organisme demande que soit achetée, non plus une partie du lot 2,150,370, mais toute la surface (nouvelle superficie : **4,453.9** mètres carrés, soit 47,944 pieds carrés: un terrain s'agrandissant de 18,000 pieds carrés): on demandait à la Fabrique de renoncer d'augmenter le prix convenu, passant à ce moment de 3.42\$ à 2.00\$ du pied carré. Répondant au refus de vendre le terrain à ces conditions, Action-Habitation fit une autre offre en bonifiant de 30,000\$ son offre précédente: la valeur du pied carré passait à 2,79\$, ce que refusa la Fabrique.

b) espaces de stationnement à l'usage de la Fabrique

En plus du prix demandé privant la Fabrique de près de 30,000\$ (le tiers de ce que rapporte la Capitation annuellement), les nouvelles demandes privaient la Fabrique d'espaces de stationnement, un stationnement largement utilisé pour les besoins de l'église et encore plus régulièrement par les usagers de la salle Abbé-Beaulieu (une entente de réciprocité lie la Fabrique et la corporation gérant la salle Abbé-Beaulieu). Des accommodements furent proposés à la Fabrique: qu'une partie du terrain vendu soit réservée exclusivement à l'usage de la Fabrique, tout en laissant le droit de propriété à la corporation régissant la Résidence. Réunis en assemblée spéciale (8 mars 2007), les marguilliers refusèrent que la paroisse soit obligée d'utiliser un terrain ne lui appartenant pas pour l'usage de ses besoins pastoraux (culte, activités pastorales et rencontres catéchétiques à l'église Sainte-Anne que la paroisse devra assurer en conséquence du retrait de l'enseignement religieux dans les écoles du Québec). De nombreux irritants quant à l'usage d'un terrain ainsi accompagné de telles conditions, engageant les générations à venir, font craindre à l'Assemblée de fabrique des conditions de gestion particulièrement pénibles (ex: usage par des indésirables d'espaces dont la Fabrique n'est pas propriétaire, l'obligeant à passer par des tiers pour faire respecter ses droits, condition exerçant des contraintes quant à l'éventualité de la vente du terrain voisin (lot 2,150,369), etc.) (Fin de la première partie).

LA LAMPE DU SANCTUAIRE EST OFFERTE: (semaine du 08 juillet)

Marie-Stella Daigle Villeneuve (église St-Gérard)